

# Conseil communal du 16 octobre 2023

## Notes de synthèse

### Séance publique

#### 1. **REGLEMENTS REDEVANCES : EXERCICES 2024 ET 2025 - ARRETS :**

Il est proposé au Conseil d'arrêter les règlements redevances suivants :

- pour le service d'enlèvement des encombrants à domicile (exercices 2024 et 2025) ;
- pour la fourniture d'électricité à la borne communale de rechargement destinée aux véhicules particuliers (exercice 2024).

#### 2. **RECOUVREMENT AMIABLE DE DETTES (LOI DU 4 MAI 2023) : MISE EN CONFORMITE DES REGLEMENTS REDEVANCES EN MATIERE DE RECOUVREMENT AMIABLE :**

Il est proposé au Conseil d'approuver le Règlement général de mise en conformité des règlements redevances en matière de recouvrement amiable.

#### 3. **REGIE FONCIERE : BILAN CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2021 ET ETAT DES RECETTES ET DEPENSES - ARRET :**

Il est proposé au Conseil d'arrêter le bilan de la Régie foncière clôturé au 31 décembre 2021 réalisé par la fiduciaire ISIRO.

#### 4. **ASBL L'ENFANT-PHARE : UTILISATION DES SUBSIDES 2022 - APPROBATION :**

Il est proposé au Conseil d'approuver l'utilisation de la subvention accordée pour l'année 2022 à l'ASBL l'Enfant-Phare.

#### 5. **SEPTEM : OCTROI D'UNE SUBVENTION SUPPLEMENTAIRE 2023 - APPROBATION :**

Il est proposé au Conseil d'octroyer une subvention supplémentaire d'un montant de 10 000 EUR pour l'année 2023 à SEPTEM afin d'organiser spécifiquement l'Interceltique 2023, sous réserve d'approbation de la modification budgétaire n° 2 de l'exercice 2023 par l'autorité de Tutelle.

#### 6. **FABRIQUE D'EGLISE SAINTS-MARTIN ET GHISLAIN DE SAINT-GHISLAIN : MODIFICATION BUDGETAIRE N° 1 DE L'EXERCICE 2023 - APPROBATION :**

Il est proposé au Conseil d'approuver la première modification budgétaire pour l'exercice 2023 de la Fabrique d'église Saints-Martin et Ghislain de Saint-Ghislain.

**7. CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FABRIQUE D'EGLISE EPUB DE BAUDOUR-HERCHIES : BUDGET DE L'EXERCICE 2024 - APPROBATION :**

Il est proposé au Conseil d'approuver le budget de l'exercice 2024 du Conseil d'Administration de la Fabrique d'église EPUB Baudour-Herchies.

**8. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-SULPICE D'HAUTRAGE : BUDGET DE L'EXERCICE 2024 - APPROBATION :**

Il est proposé au Conseil d'approuver le budget de l'exercice 2024 de la Fabrique d'église Saint-Sulpice d'Hautrage.

**9. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-PIERRE DE VILLEROT : BUDGET DE L'EXERCICE 2024 - APPROBATION :**

Il est proposé au Conseil d'approuver le budget de l'exercice 2024 de la Fabrique d'église Saint-Pierre de Villerot.

**10. FABRIQUE D'EGLISE SAINTS-MARTIN ET GHISLAIN DE SAINT-GHISLAIN : BUDGET DE L'EXERCICE 2024 - APPROBATION :**

Il est proposé au Conseil d'approuver le budget de l'exercice 2024 de la Fabrique d'église Saints-Martin et Ghislain de Saint-Ghislain.

**11. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-MARTIN DE NEUFMAISON : BUDGET DE L'EXERCICE 2024 - APPROBATION :**

Il est proposé au Conseil d'approuver le budget de l'exercice 2024 de la Fabrique d'église Saint-Martin de Neufmaison.

**12. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-GERY DE BAUDOUR : BUDGET DE L'EXERCICE 2024 - APPROBATION :**

Il est proposé au Conseil d'approuver le budget de l'exercice 2024 de la Fabrique d'église Saint-Géry de Baudour.

**13. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-ELOI DE BAUDOUR-DOUVRAIN : BUDGET DE L'EXERCICE 2024 - APPROBATION :**

Il est proposé au Conseil d'approuver le budget de l'exercice 2024 de la Fabrique d'église Saint-Eloi de Baudour-Douvrain.

**14. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-CHRISTOPHE DE TERTRE : BUDGET DE L'EXERCICE 2024 - APPROBATION :**

Il est proposé au Conseil d'approuver le budget de l'exercice 2024 de la Fabrique d'église Saint-Christophe de Tertre.

**15. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-AMAND DE SIRAUT : BUDGET DE L'EXERCICE 2024 - APPROBATION :**

Il est proposé au Conseil d'approuver le budget de l'exercice 2024 de la Fabrique d'église Saint-Amand de Sirault.

**16. FABRIQUE D'EGLISE SACRE-COEUR D'HAUTRAGE-ETAT : BUDGET DE L'EXERCICE 2024 - APPROBATION :**

Il est proposé au Conseil d'approuver le budget de l'exercice 2024 de la Fabrique d'église Sacré-Cœur d'Hautrage-Etat.

**17. PATRIMOINE : REGIE FONCIERE - BIENS SIS PLACE DE BAUDOUR : JARDIN DE LA CURE ET TERRAIN AVEC GARAGES - ACQUISITION :**

Il est proposé au Conseil d'acquérir pour cause d'utilité publique impliquant la gratuité des droits d'enregistrement (cette opération étant réalisée en vue d'accueillir notamment une "Maison de l'environnement" dédiée au public, au service de l'intérêt général), par la Régie foncière, des biens sis Grand-Place de et à 7331 Baudour et d'en approuver le projet d'acte dressé et les conditions y reprises.

**18. LOGIS SAINT-GHISLAINOIS : RECONDUCTION DE MAISONS EN LOGEMENTS "A LOYER D'EQUILIBRE" :**

Il est proposé au Conseil de reconduire en logements "à loyer d'équilibre" les maisons sises :

- rue Emile Lété à Sirault
- rue Deuxième à Saint-Ghislain.

**19. MOTION : PROJET D'UNITE DISPROPORTIONNEE DE BIOMETHANISATION SUR L'ENTITE DE SAINT-GHISLAIN (GROUPE "OSONS !") :**

Il est proposé au Conseil de voter le projet de "Motion : projet d'unité disproportionnée de biométhanisation sur l'Entité de Saint-Ghislain" déposé par le groupe « Osons ! » et amendé par la Commission de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de la Ruralité et du Bien-être animal.

**20. MOTION VISANT A S'OPPOSER A L'INSTALLATION D'UNE ENTREPRISE DE BIOMETHANISATION SUR L'ENTITE DE SAINT-GHISLAIN (M. N. SCHIETTECATTE, CONSEILLER INDEPENDANT) :**

Il est proposé au Conseil de voter le projet de "Motion visant à s'opposer à l'installation d'une entreprise de biométhanisation sur l'Entité de Saint-Ghislain" déposé par M. SCHIETTECATTE Nicolas, Conseiller indépendant, et amendé par la Commission de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement, de l'Urbanisme, de la Ruralité et du Bien-être animal.

**21. REGLEMENT COMPLEMENTAIRE SUR LE ROULAGE : ETABLISSEMENT D'UN PASSAGE POUR PIETONS - RUE DU PEUPLE A TERTRE :**

Il est proposé au Conseil de voter le règlement complémentaire sur le roulage établissant un passage pour piétons via les marques au sol appropriées dans la rue du Peuple à Tertre.

**22. REGLEMENT COMPLEMENTAIRE SUR LE ROULAGE : ETABLISSEMENT D'UN PASSAGE POUR PIETONS - RUE DES HERBIERES A TERTRE :**

Il est proposé au Conseil de voter le règlement complémentaire sur le roulage établissant un passage pour piétons dans la rue des Herbières à Tertre, à son propre débouché.

**23. REGLEMENT COMPLEMENTAIRE SUR LE ROULAGE : ADMISSION DE LA CIRCULATION DES CYCLISTES A CONTRE-SENS DANS LE SENS INTERDIT EXISTANT - RUE DE SGLATIGNIES A NEUFMAISON :**

Il est proposé au Conseil de voter le règlement complémentaire sur le roulage admettant la circulation des cyclistes à contre-sens dans le sens interdit existant dans la rue de Sglatignies à Neufmaison et ce, depuis la rue de la Confiance (anciennement rue des Aulnois) à et vers la rue de Chièvres.

**24. REGLEMENT COMPLEMENTAIRE SUR LE ROULAGE : STATIONNEMENT EN PARTIE SUR L'ACCOTEMENT - RUE DE SGLATIGNIES A NEUFMAISON :**

Il est proposé au Conseil de voter le règlement complémentaire sur le roulage organisant le stationnement en partie sur la chaussée et en partie sur l'accotement en saillie dans la rue de Sglatignies à Neufmaison.

**25. REGLEMENT COMPLEMENTAIRE SUR LE ROULAGE : CREATION D'UN STATIONNEMENT POUR PERSONNES HANDICAPEES : SQUARE DES TROIS TILLEULS A TERTRE :**

Il est proposé au Conseil de voter le règlement complémentaire sur le roulage créant un stationnement réservé aux personnes handicapées au square des Trois Tilleuls à 7333 Tertre.

**26. REGLEMENT COMPLEMENTAIRE SUR LE ROULAGE : DELIMITATION DU STATIONNEMENT - RUE OSCAR LOMBRIL A TERTRE :**

Il est proposé au Conseil de voter le règlement complémentaire sur le roulage délimitant le stationnement en cases et interdisant le stationnement face à l'accès piéton dans la rue Oscar Lombril à 7333 Tertre.

**27. REGLEMENT GENERAL DE POLICE : MODIFICATION DU CHAPITRE 1 DU LIVRE 4 - APPROBATION :**

Il est proposé au Conseil d'approuver la nouvelle modification du Règlement Général de Police, en son livre 4, chapitre 1.

**28. REGLEMENT GENERAL DE POLICE : CONVENTION DE COLLABORATION ENTRE LES VILLES DE LA LOUVIERE ET SAINT-GHISLAIN - MEDIATION : APPROBATION :**

Il est proposé au Conseil d'approuver la convention de collaboration concernant la médiation prévue par l'Arrêté royal du 28 janvier 2014 sur la médiation dans le cadre des sanctions administratives communales avec la Ville de la Louvière.

**29. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE : NOUVEAUX CADRES DU CPAS ET DE LA MAISON DE REPOS - APPROBATION :**

Il est proposé au Conseil d'approuver les nouveaux cadres du Centre Public d'action Sociale et de la maison de repos et de soins arrêtés par le Conseil de l'Action Sociale en date du 26 septembre 2023.

**30. ADMINISTRATION COMMUNALE : PERSONNEL TECHNIQUE DE NIVEAU A - CHEF DE BUREAU TECHNIQUE : DECLARATION DE LA VACANCE D'EMPLOI :**

Il est proposé au Conseil de déclarer vacant 1 emploi de Chef de bureau technique de niveau A, pourvoir à cet emploi par promotion et lancer l'appel aux candidats.

**31. ADMINISTRATION COMMUNALE : PERSONNEL OUVRIER DE NIVEAU C - BRIGADIER : DECLARATION DE LA VACANCE D'EMPLOI :**

Il est proposé au Conseil de déclarer vacant 1 emploi de Brigadier de niveau C, pourvoir à cet emploi par promotion et de lancer l'appel aux candidats.

**32. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL : GROUPE SCOLAIRE DE TERTRE - APPEL A CANDIDATS DIRECTEURS :**

Il est proposé au Conseil de lancer un appel à candidatures à une fonction de direction pour le groupe scolaire fondamental communal de Tertre pour un emploi définitivement vacant, conformément aux dispositions du Décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs et directrices dans l'enseignement.

**33. PRIX DE LA CITOYENNETE POUR LES ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL DE L'ENTITE : CREATION ET APPROBATION DU REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR :**

Il est proposé au Conseil d'approuver le règlement relatif à la remise du prix de la citoyenneté pour les élèves de l'enseignement fondamental.

**34. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL : PROMOTION DE LA SANTE A L'ECOLE - RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION CADRE : APPROBATION :**

Il est proposé au Conseil d'approuver la convention cadre, établie entre la Ville et l'Intercommunale de Santé Harmegnies-Rolland, pour l'exécution des obligations fixées par le Décret du 14 mars 2019 relatives à la promotion de la santé à l'école.

**35. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL : GROUPE SCOLAIRE DE DOUVRAIN - RESTRUCTURATION NON EFFECTIVE :**

Il est proposé au Conseil de prendre acte de la non approbation de la restructuration du groupe scolaire de Douvrain par le pouvoir subsidiant.

**36. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :**

Conformément à l'article L1122-16 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ainsi qu'aux articles 46, 47 et 48 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, le procès-verbal de la séance du Conseil communal précédente est mis à disposition des Conseillers sept jours francs au moins avant le jour de la séance.

***Huis clos***

Notes de synthèse